A V I S P U B L I C

Édition du 9 décembre 2023

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le premier projet de règlement numéro PP33-2023, intitulé « Règlement modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin d'inclure la zone résidentielle GJ06R au secteur centre-ville »

AVIS est donné :

1. Que le conseil municipal, lors de sa séance du 4 décembre 2023, a adopté le premier projet de règlement numéro PP33-2023, intitulé « Règlement modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin d'inclure la zone résidentielle GJ06R au secteur centre-ville ».

2. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le **mercredi 20 décembre 2023, à compter de 18 h 30**, dans la salle des délibérations du conseil, située au 87, rue Principale, Granby. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou un membre du conseil désigné par elle, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

3. Que l'objet du projet de règlement est d'adopter certaines modifications au Règlement numéro 0663-2016 de zonage et d'en modifier les normes d'implantation, d'architecture et usages, afin d'inclure la zone résidentielle GJ06R au secteur centre-ville (secteur situé à l'est de la rue Saint-Charles Sud et entre les rues Saint-Jacques et Notre-Dame).

4. Que ce projet ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

5. Que ce projet de règlement ainsi qu'une capsule vidéo expliquant brièvement ce projet sont disponibles sur le site web de la Ville au www.granby.ca/fr/avis-publics, sous la rubrique « Assemblée publique de consultation ». Si vous n'avez pas accès à Internet, nous vous invitons à communiquer avec les Services juridiques au 450 776-8277 afin d'obtenir une copie de ce projet.

Donné à Granby, ce 8 décembre 2023.

La greffière adjointe,

Me Joannie Meunier